



Évaluation, élimination et réduction significative des risques professionnels Résumé d'un rapport de l'Agence

Introduction

L'évaluation des risques constitue le fondement d'une gestion efficace de la sécurité et de la santé, et elle est indispensable dans le cadre de la réduction des accidents liés au travail et des maladies professionnelles. Lorsqu'elle est bien mise en œuvre, l'évaluation peut améliorer la sécurité et la santé sur le lieu de travail (SST), ainsi que la performance de l'entreprise en général.

Le rapport a pour objet de promouvoir la campagne européenne «Lieux de travail sains» 2008/2009 axée, en l'occurrence, sur l'évaluation des risques. Il fournit des informations relatives à des initiatives mises en œuvre avec succès dans le cadre du lieu de travail visant à éliminer ou à réduire significativement les risques. Il s'adresse, en particulier, aux personnes chargées d'effectuer des évaluations des risques sur le lieu de travail et responsables de la prise de décisions en matière de mesures préventives.

Dix-huit cas et sept rapports «instantanés» (cas succincts) ont été sélectionnés parmi toute une gamme de professions et de secteurs économiques en Europe. Ils illustrent la manière dont des entreprises spécifiques ont évalué et géré leurs risques. Certaines d'entre elles ont éliminé ou prévenu les risques identifiés, alors que d'autres sont parvenues à réduire les risques de manière drastique. Les actions entreprises pour évaluer les risques et les gérer sont applicables à des domaines et secteurs économiques similaires de même qu'à d'autres États membres de l'Union européenne (UE). Elles devront bien entendu être adaptées à la situation spécifique de chaque secteur industriel ou lieu de travail.

Principales conclusions du rapport

Certains risques peuvent être totalement évités ou éliminés. Le niveau de risque restant est ensuite évalué comme étant très faible ou presque nul. Le rapport montre qu'il est possible d'atteindre ce type de résultats en s'inspirant de cas où il est question de risques liés notamment au courant électrique, à la manutention manuelle, à la manipulation non protégée de substances dangereuses ou à l'exposition au bruit.

Dans d'autres cas, où l'élimination complète des risques n'est pas possible, la plupart des actions décrites visent à «essayer d'éliminer les risques à la source», c'est-à-dire à faire en sorte que l'action préventive ait pour cible la source du risque. Une réduction substantielle du risque est ainsi obtenue, et le risque se situe dès lors à un niveau beaucoup plus faible. Le rapport montre comment ces résultats sont obtenus dans des domaines tels que la prévention des accidents, l'organisation du travail, l'exposition à la poussière, à la sciure de bois ou à des champs électromagnétiques.

Facteurs de réussite de base

Les facteurs de réussite de base identifiés dans le rapport pour une évaluation des risques efficace sont les suivants:



Photo par Matti Saari et par courtoisie de Skanska Finland

- une évaluation des risques détaillée est la condition préalable logique et structurelle nécessaire à une élimination/réduction efficace du risque;
- une grande motivation de la part d'un groupe important et puissant (par exemple un service, un comité directeur de travailleurs, l'employeur); l'engagement important de la part des initiateurs de l'action dans la gestion des risques ou d'un risque spécifique et l'absence d'objection marquée de la part d'autres parties à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution;
- un soutien de l'encadrement supérieur. Cette condition est indispensable pour assurer la mobilisation des ressources nécessaires telles que le budget, les ressources humaines, l'équipement, etc., pour la réalisation du projet;
- l'implication des acteurs pertinents, notamment les travailleurs eux-mêmes, les ressources humaines, le service financier, les praticiens de la SST, etc. Le groupe important qu'il convient de motiver et d'impliquer d'emblée est celui des ouvriers. Il convient non seulement de les impliquer dans l'analyse du risque proprement dite mais également au cours du processus d'identification et de mise en œuvre des solutions possibles. Leurs connaissances pratiques et précises ainsi que leur compétence sont souvent nécessaires pour le développement de mesures de prévention opérationnelles;
- une bonne analyse/connaissance des solutions potentielles efficaces, des meilleures pratiques et des innovations scientifiques ou technologiques disponibles;
- une atmosphère de confiance et de coopération parmi les acteurs clés impliqués dans le processus d'évaluation des risques;
- l'absence d'obstacles majeurs à l'adoption de mesures de prévention ou de protection, notamment:
 - des barrières économiques telles qu'un manque de ressources économiques ou une estimation coûts/bénéfices négative,

- un manque de solutions disponibles telles que des technologies alternatives, l'équipement, le processus de travail,
- des retombées négatives sur des tiers (travailleurs, services) en transférant le risque à un autre domaine.

Facteurs de réussite supplémentaires

Parallèlement aux facteurs de réussite de base, communs à l'ensemble des situations, l'analyse de cas montre qu'il existe des facteurs de réussite supplémentaires susceptibles d'encourager les acteurs à dépasser les pratiques habituelles pour atteindre des résultats nettement supérieurs à la moyenne. Certains de ces facteurs supplémentaires sont:

- une grande motivation consistant à devenir le meilleur du secteur, ou tout simplement aussi bon que possible ou encore à vouloir améliorer l'image de la société ou l'image du service de la sécurité et de la santé;
- le rôle clé joué par le lieu de travail concerné (ou les personnes à risque) dans le flux de travail;
- l'existence de difficultés pour remplacer les travailleurs malades;
- la présence de capacités internes pour identifier (et développer) des solutions efficaces;
- l'existence de solutions simples pour des risques élevés;
- une surveillance adéquate des mesures de prévention ou de protection adoptées (des questions du type «Les mesures sont-elles véritablement mises en œuvre? Sont-elles opérationnelles? Sont-elles adéquates?»);
- la présence d'un soutien extérieur pour des solutions compliquées ou sophistiquées;
- avoir pour motivation de réduire les coûts liés aux accidents et maladies dans des professions ou des domaines à haut risque.

Si de tels facteurs supplémentaires s'ajoutent aux facteurs de réussite de base, une forte réduction des risques, voire même leur élimination totale, devient plausible.

La plupart des études de cas présentent un mélange de mesures préventives (essayer d'éliminer le risque à la source, adapter le travail à l'individu, s'adapter au progrès technique, donner des instructions adéquates aux travailleurs, etc.). L'adoption de ce type de mesures interconnectées constitue également un facteur de réussite fondamental.

Avantages découlant d'une évaluation des risques appropriée

Certains des avantages découlant d'une évaluation appropriée et détaillée des risques et de l'élimination ou de la réduction significative des risques sur le lieu de travail sont clairement décrits dans les cas suivants:

- des lieux de travail sains et sûrs (moins de congés de maladie, une faible rotation du personnel, une main-d'œuvre motivée, moins de réclamations, un meilleur environnement de travail, moins d'inconfort dû aux niveaux sonores élevés, à un travail impliquant des postures inconfortables, à des températures élevées, etc.);
- une réduction des coûts induits par les accidents et les maladies d'origine professionnelle;
- dans certains cas, les coûts globaux de la solution sont inférieurs au coût de la solution/de la situation antérieure;
- les changements mis en œuvre (la réorganisation du lieu de travail, un équipement nouveau ou adapté, de nouveaux pro-

cessus de travail) ne sont pas seulement plus sûrs et plus sains mais également plus efficaces et plus productifs;

- la solution adoptée signifie que le travail peut être effectué par un plus grand nombre de travailleurs (notamment grâce au fait que la force physique requise est moindre).

Par conséquent, l'évaluation systématique des risques améliore non seulement la sécurité et la santé au travail mais aussi l'efficacité de l'entreprise à tous les niveaux.

Étude de cas — Prévention des blessures accidentelles causées par des piqûres de seringue (NSI, *needle stick injury*) — Hôpitaux de Baden-Württemberg

Ce projet a introduit un nouvel équipement de sécurité, accompagné de mesures de formation et d'éducation, afin de réduire la prévalence des blessures causées par les piqûres de seringue au sein du personnel hospitalier. En douze mois, ce type de blessures a été réduit à zéro.

Étude de cas — Réduire la manipulation manuelle de charges — Azimut Yachts

Une évaluation préliminaire des risques induits par la manutention manuelle des charges sur ce chantier naval a montré que les opérations liées au montage d'arbres d'hélice étaient particulièrement difficiles. Afin de réduire les risques induits, un chariot a été construit, ce qui a permis de changer entièrement la procédure d'assemblage et a diminué ainsi la nécessité de manutention manuelle des charges.

Comment se procurer le rapport

Le rapport intégral est disponible en anglais sur le site de l'Agence à l'adresse suivante: <http://osha.europa.eu/en/publications/reports/TEWE09001ENC/view>, où il est possible de le télécharger gratuitement.

La présente fiche d'information existe dans toutes les langues de l'UE à l'adresse suivante: <http://osha.europa.eu/en/publications/factsheets>.

Informations complémentaires

«Lieux de travail sains. Bon pour vous. Bon pour les affaires. Une campagne européenne sur l'évaluation des risques» est le thème de la campagne européenne 2008/2009 proposée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) dans plus de trente pays, y compris l'ensemble des États membres de l'UE. La présente fiche d'information a été produite afin de promouvoir la campagne.

D'autres fiches d'information dans la même série et des renseignements complémentaires sur l'évaluation des risques sont disponibles à l'adresse suivante: <http://osha.europa.eu/topics/>, rubrique «Risk assessment».

Cette ressource est continuellement alimentée et mise à jour.

<http://hw.osha.europa.eu> est le lien direct vers la campagne européenne.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Gran Vía, 33, 48009 Bilbao, ESPAGNE
Tél. +34 944794360, fax +34 944794383
Courriel: information@osha.europa.eu

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Printed in Belgium, 2009

